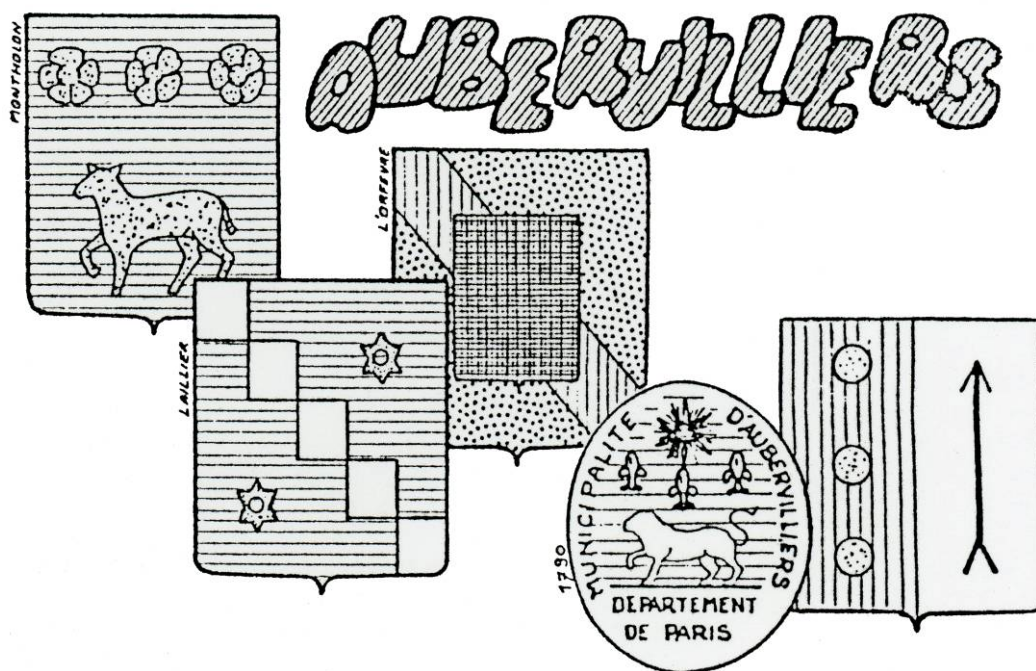


SOCIETE DE L HISTOIRE ET DE LA VIE

A AUBERVILLIERS



les Vertus

à travers le temps

Depuis notre dernier bulletin, nous avons surtout été occupés par les derniers préparatifs de l'exposition qui, après beaucoup de travail, a enfin été ouverte le 13 décembre et inaugurée par Monsieur le Maire.

Ce n'est pas pour autant que nous avons négligé le reste, lors d'une de nos réunions, au mois d'octobre, nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur le Docteur BUISSON, Médecin-Chef du Centre de Santé Municipal : le Centre du Docteur PESQUE, qui est venu nous faire un exposé sur la vie de ce dernier. A cette occasion, nous avons tous appris, avec satisfaction, beaucoup de choses que nous ignorions sur la vie du Docteur Pesqué.

Nous n'oublions pas non plus notre projet pour l'achat éventuel d'une maison de culture dont nous vous parlions dans le dernier bulletin.

D'autre part, le dimanche 1er février, une promenade en bateau sur le canal St. Denis et la visite d'un entrepôt ainsi qu'une réunion-débat, sont prévues en collaboration avec la Maison de la Villette.

Comme vous le voyez nous ne restons pas les deux pieds dans le même sabot.

A bientôt, au prochain bulletin.

En attendant, BONNES FETES et MEILLEURS VOEUX à tous pour cette nouvelle année.

La Secrétaire G. GOULM

L'année 1987 est proche, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion. Celle-ci reste fixée à Frs 40,00, comme l'année dernière. Elle est à adresser à Monsieur Claude FATH en Mairie d' Aubervilliers

ADHESION OU READHESION

NOM.....Prénom.....

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Numéro de téléphone

IL Y A 100 ANS : 1886 A AUBERVILLIERS

Pour notre dernier bulletin de l'année, je voudrais, comme pour 1884 et 1885, évoquer l'année 1886 qui fut assez fertile en événements.

La parution de ce bulletin coïncidera en outre avec l'ouverture de l'exposition "Aubervilliers au 19ème siècle" à la préparation de laquelle j'ai participé pour la Société d'Histoire. Les notes qui suivent sont à situer dans le cadre de l'exposition : elles trouveront leur pleine compréhension grâce à l'éclairage général donné par elle ou apporteront des détails qui l'illustreront.

I - LA POPULATION :

Le recensement donne 22.223 habitants. Il y en a presque exactement 20.000 de plus en 1836, 50 ans auparavant.

II - DES PHARMACIENS PRÈS DE LEURS SOUS :

Le bureau de bienfaisance veut passer un marché pour la pharmacie qui lui est nécessaire (pas de Sécurité sociale à l'époque). Les trois pharmacies de la ville¹ proposent 5 % de rabais et se refusent à toute concession. Par contre, Monsieur FORTERRE à Pantin propose 20 %. Le Conseil Municipal traitera avec lui malgré les protestations de Monsieur HOUAREAU, Conseiller... et pharmacien : s'ils voulaient soumissionner tous les trois c'était dans l'intérêt des pauvres, pour leur éviter des déplacements en un seul point. La discussion nous apprendra que les nécessiteux se trouvent pratiquement tous dans le quartier des Quatre-Chemins : Monsieur FORTERRE de Pantin n'est pas trop loin et est choisi.

III - UN POSTE DE POLICE (ONEREUX) AUX 4-CHEMINS :

Le Préfet donne son accord pour l'installation d'un poste de police aux (Quatre-Chemins... mais précise que tout, bâtiment, entretien, et surtout personnel (7 hommes et 1 brigadier étaient prévus) sera à la charge de la commune (les siècles passent, les habitudes restent, pourraient soupirer nos édiles). Le Conseil Municipal décide de réduire le personnel à 3 hommes et 1 brigadier et de le renforcer par 4 hommes pris au Commissariat du Centre.

Le Préfet ne donne son accord que si la commune pays 6 hommes... celle-ci s'y résigne et le poste sera installé 18, rue du Vivier (Henri Barbusse). La lecture des journaux de l'époque nous indique que c'était bien nécessaire.

¹ Un pour 7400 habitants ; actuellement un pour 3200

IV - LE GRAND PROBLEME : L'ECOLE

L'afflux de population rend les écoles toujours trop petites : c'est une course continuelle des élus pour trouver des solutions et accueillir tous ceux qui se présentent. Les deux groupes scolaires construits il y a à peine 10 ans sont surpeuplés.

On installe des classes dans les préaux, (mais aux 4-Chemins, le Préfet ne veut pas que les cloisons soient fixes, c'est la seule grande salle du quartier). Par contre, on en installera 4 à Victor Hugo. Une autre idée, reprise récemment par le maire de Montfermeil (on n'arrête pas le progrès), consiste à ne pas admettre des enfants étrangers à l'école. Ces étrangers étaient surtout des Belges et des Allemands (souvent des Alsaciens ou des Lorrains devenus citoyens Allemands après 1871 s'ils n'avaient pas opté pour le départ en France à cette date).

Ce ne sont que des palliatifs : la construction d'un 3ème groupe scolaire s'avère nécessaire (en attendant des classes seront ouvertes à l'hospice des vieillards) et c'est là que tout se gâte. Deux ans auparavant, la Municipalité avait demandé à plusieurs architectes de déposer un projet, mais aucun n'a plu au Conseil : trop cher, pas assez beau, etc. Les auteurs des projets protestent : vous deviez choisir l'un de nous. "Ce n'était pas un concours" répliquent les édiles. LE FOLL architecte voyer (révoqué) de la ville a porté plainte et obtenu 5400 Frs de dommages et intérêts. On paiera, disent nos Conseillers, mais que Monsieur LE FOLL remette ses plans et devis. Trois des quatre autres architectes attaquent aussi : et bien pour la peine on prendra Monsieur POCHE, celui qui n'a pas attaqué la commune.

Cette position divise le Conseil en deux moitiés égales (5 et 5). DONZEL, 1er adjoint est particulièrement virulent et fait demander l'avis du Préfet : celui-ci répond que le Maire est libre de choisir l'architecte, que ce n'est pas de la compétence du Conseil.

Le Maire désigne donc Monsieur POCHE, mais n'a pas la majorité au Conseil, le 2ème adjoint BERTIER, puis le Maire, Achille DOMART décident de démissionner. Pour élire un nouveau maire, il faut que le Conseil Municipal soit au complet : des élections partielles ont lieu. L'ancien Maire CROZIER se représente mais est de nouveau largement battu par les candidats soutenant Achille DOMART (mais seulement 1400 votants sur plus de 3600 inscrits). Achille DOMART est réélu Maire (il le restera jusqu'en 1904, BERTIER 2ème adjoint.

Entre temps DONZEL qui faisait fonction de maire, a, comme la loi l'y autorisait, désigné un autre architecte, Monsieur VALEZ et c'est lui qui construira le groupe scolaire Paul Bert. Mais cette affaire va créer de sérieuses inimitiés.

Pour en revenir aux questions plus scolaires, signalons un gros effort en faveur de l'école : les fournitures seront remises gratuitement (3,80 Fr par élève et par an, mais pas aux étrangers), tous les Directeurs sont déchargés de classe (on ne peut pas dire qu'il y ait eu progrès 100 ans après).

Par contre le Conseil Municipal trouve les vacances trop longues (15 août au 4 octobre) et demande une nouvelle fois qu'elles soient ramenées à un mois. Il estime également tout à fait normal qu'une fabrique d'allume-feu, utilisant le phosphore s'installe au 42 rue du Vivier, touchant l'école de filles située au 44. Il faudra l'opposition du Préfet pour l'empêcher.

Paris menace de ne plus accueillir les enfants de la banlieue dans les écoles primaires supérieures, mais fera marche arrière l'année suivante.



V - LES RUES :

Sont classées dans la voirie communale : la rue de la Motte, le passage Picot (qui deviendra la rue des Ecoles), la rue Saint-Gobain, rue Lécuyer, boulevard Félix Faure (en partie), rue Guyard Delalain, rue Paul Bert. La rue de la Goutte d'Or, qui n'offrait qu'un passage de 3 m dans la rue Charron sera élargie.

VI - LES TRANSPORTS :

La gare d'Aubervilliers-La Courneuve vient d'être mise en service : c'est une concurrence au tramway (tiré par des chevaux) dans le Quartier du Centre : en marchant à pied 10 à 20 mn. on se trouve rendu à la Gare du Nord. Nous comprenons que le train 219 partant de Paris à 0 h 03 s'arrêtera à la nouvelle gare conformément à la demande du Conseil municipal et que le trajet coûte 0,10 Fr (soit 0,10 centimes en francs actuels, mais les salaires étaient en conséquence).

Il y a aussi un voeu pour que le tramway qui s'arrête à République, soit prolongé jusqu'aux Halles.

VII - AUTRES EVENEMENTS :

- L'abbé AMODRA démissionne et est remplacé par l'abbé BERNARD comme curé d'Aubervilliers.
- Un violent orage a entraîné le débordement de l'égout de la route de Flandres qui devient insuffisant (voir histoire des rues : avenue Jean Jaurès et dossiers à l'exposition).
- La bibliothèque se développe : deux emplois sont créés sous-bibliothécaire et appariteur.

Jacques DESSAIN

NOTRE-DAME DES VERTUS D'AUBERVILLIERS

A L'ORIGINE

DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES A PARIS

L'église N.D. des Vertus d'Aubervilliers s'est tenu une place importante dans la France du 17^{ème} siècle.

Depuis le miracle qui s'était produit en 1336 dans la chapelle d'alors, la Vierge miraculeuse qu'on appelle "Notre-Dame des Vertus", ce dernier qualificatif étant pris au sens de "miracle", attira à ses pieds d'importants personnages laïcs et religieux. Mais c'est le 17^{ème} siècle qui marqua l'apogée de son rayonnement religieux. On vint l'implorer pour toutes sortes de causes, petites ou grandes, bonnes ou moins bonnes.

Le roi Louis XIII demanda à la Madone de lui accorder le pouvoir de vaincre et lui promit, en action de grâce (disons de reconnaissance et en remerciement), d'élever un sanctuaire en son honneur. C'est l'histoire de ce vœu que nous développons ici. Ce chapitre fait partie de l'ouvrage en préparation sur "AUBERVILLIERS LES VERTUS".

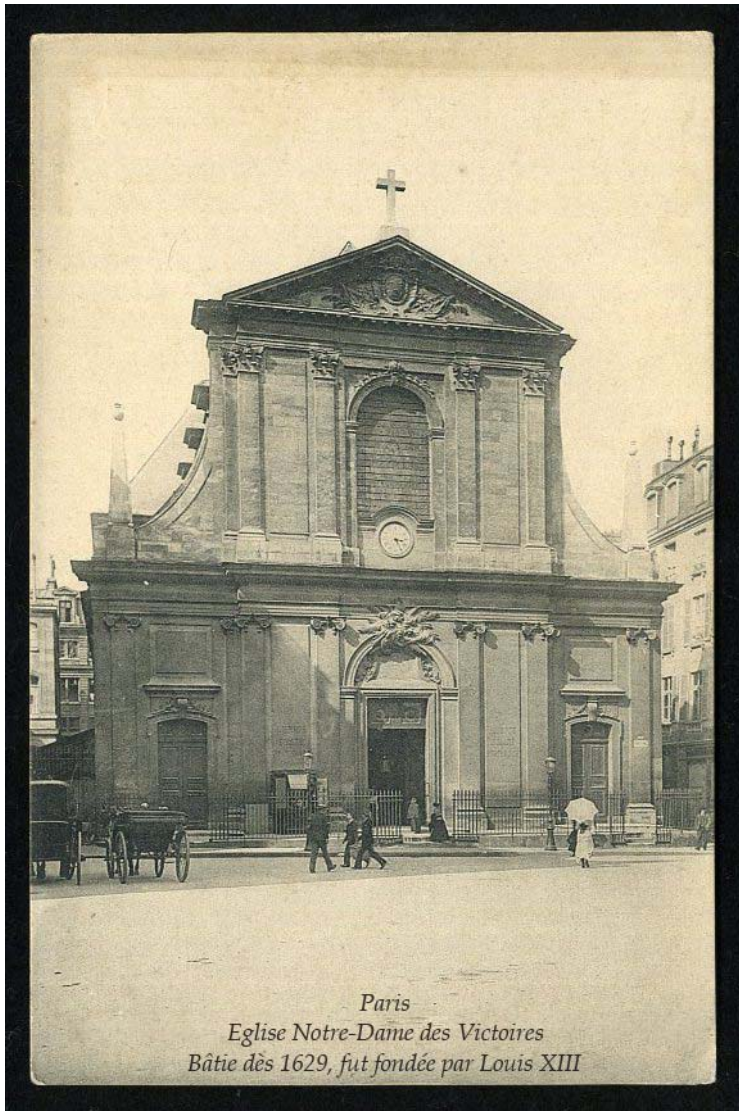
Un vitrail dans le collatéral sud, un texte sur une plaque de marbre fixée sur la base de la tour en entrant dans l'église, rappellent le vœu² que fit Louis XIII d'élever une église nouvelle qui porterait le vocable de Notre-Dame des Victoires si la Sainte Vierge exauçait ses prières en lui accordant la victoire sur les protestants à la Rochelle. On affirme que la basilique N.D. des Victoires de Paris est "la fille de N.D. des Vertus"³.

Nous allons retracer les événements tels que nos recherches permettent de croire qu'ils se sont déroulés.

Le roi Louis XIII né en 1601, fut déclaré majeur à l'âge de treize ans, dans le lit de justice tenu au parlement de Paris le 2 octobre 1614. La veille, mercredi 1er octobre, il avait fait vœu de consacrer sa majorité à N.D. des Vertus, il vint en visite à l'église d'Aubervilliers le 5 octobre 1614, tout en s'adonnant à son plaisir favori de faire voler ses faucons. Car sur la piété de ce jeune roi les témoignages historiques ne concordent pas.

² Il ne faut pas confondre ce vœu avec celui que fit le même roi en 1638 par lequel il consacrait la France à la Sainte Vierge.

³ Discours de Chevojon, curé de N.D. des Victoires, prononcé lors d'un pèlerinage à N.D. des Vertus en 1874.



Pour Maurice Vloberg il est pieux et dévot⁴, tandis que pour l'abbé Houssaye⁵... "Le travail lui était insupportable et l'obéissance impossible : avec cela nulle apparence de piété..."

Il est vraisemblable que les visites qu'il rendit à N.D. des Vertus étaient intéressées et souvent suggérées par ses conseillers.

En 1628, le Cardinal de Bérulle usait de toute son influence sur Louis XIII contre l'avis de Richelieu - pour que le roi se décidât à aller assiéger la Rochelle tenue par les Anglais. Le roi revint donc demander les bénédictions de N.D. des Vertus et promit à la Saint Vierge de faire construire une église en signe de reconnaissance si son armée

remportait la victoire. Celle-ci fut obtenue le 30 octobre 1628 et permit la signature de la "Paix de Grâce" en 1629.

Précisément cette année-là, le 5 novembre 1629, les Augustins-Déchaussés de Paris⁶ (connus aussi sous le nom de "Petits Pères"), se rendirent à Saint-Germain en Laye où résidait le roi afin de lui demander de les aider à construire une église pour leur nouveau couvent et de daigner en accepter le titre de fondateur.

⁴ "La piété mariale sous Louis XIII" - La vie spirituelle du 1.2.1938, page 179 : "Sa dévotion accumulait les pratiques". "Non content de réciter les heures de Notre Dame dans le bréviaire réformé par Quignonez (l'exemplaire dont il se servait est conservé à la Mazarine), il égrenait fréquemment le chapelet, soit à cheval soit en carrosse". "Ses pèlerinages furent fréquents au sanctuaire saumurois de N.D. des Ardilliers et surtout à N.D. d'Aubervilliers qu'il aimait de prédilection depuis sa quatorzième année : déclaré alors majeur, il était allé placer son royaume et sa personne sous le protection de la "Vierge des Vertus". (Note : Vloberg doit se tromper d'une année).

⁵ Houssaye : M. de Bérulle et les Carmélites de France. Page 441.

⁶ Les archives des Augustins-Déchaussés furent détruites en 1870.

"Louis XIII les reçut avec bonté, accueillit leur demande et se déclara fondateur de leur église".

"Il voulut qu'elle fut dédiée et consacrée en l'honneur de la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame des Victoires, en reconnaissance de toutes les victoires qu'il avait remportées sous sa protection, tant sur les hérétiques rebelles que les autres ennemis de son royaume, en souvenir de la prise de la Rochelle sur les protestants révoltés"⁷.

Le roi, en personne, vint poser la première pierre de l'église N.D. des Victoires le 9 décembre 1629.

A la mort de Louis XIII, en 1643, la construction sortait à peine de terre et ce ne fut qu'en 1666 que N.D. des Victoires fut ouverte au culte. Elle était bien plus modeste que la basilique actuelle oui, elle, fut inaugurée le 13 novembre 1740, soit 111 ans après le geste de Louis XIII.

Le récit que nous venons de faire des événements nous permet de situer plus précisément l'origine de N.D. des Victoires et les conditions de sa filiation à N.D. des Vertus d'Aubervilliers. Celle-ci ne peut être contestée même s'il est vraisemblable que le roi saisit opportunément l'occasion que lui offraient les "Petits Pères" de s'acquitter de sa promesse en sollicitant son concours pour construire l'église qui faisait défaut à leur couvent. Louis XIII accomplissait, de toute évidence, le voeu qu'il avait fait un an auparavant aux pieds de la Vierge d'Aubervilliers.

Le vitrail allégorique relativement récent du collatéral sud représente une scène qui symbolise l'accomplissement du voeu royal.

A la suite du pèlerinage du 12 mai 1874 dont le prédicateur fut le curé de N.D. des Victoires, M. Chevojon - second successeur de l'abbé Dufriche/Despenettes, fondateur de l'Archiconfrérie de N.D. des Victoires - qui ne doute jamais de la filiation, celui-ci offrit à l'église N.D. des Vertus la statue de St Joseph qui surmonte actuellement l'autel du collatéral sud du même nom autrefois dédié à St Louis : la table de communion de la chapelle de la Vierge dans le collatéral nord⁸ : la tête de l'Enfant Jésus déposée dans un reliquaire profané en mai 1871 dans l'église de N.D. des Victoires lors des événements de la Commune de Paris et qui provient du groupe de la Sainte famille, ainsi que deux statues dorées du

⁷ Fondation de N.D. des Victoires - Extrait des Annales de l'Archiconfrérie de juin 1869.

⁸ Une plaque de marbre scellée près de l'autel de la Vierge porte la date du 14. Or, cette année-là, le pèlerinage présidé par M. Chevojon eut lieu le mardi 12 mai.

sanctuaire qui sont placées au-dessus des fonts baptismaux de l'église N.D. des Vertus⁹.

Ces quatre dons ont été faits en souvenir des liens qui unissent les deux églises.

Raymond LABOIS



IMAGE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DES VERTUS, à Aubervilliers, près Paris.



⁹ On lit sur une plaque de marbre fixée sous le reliquaire : "offerts à l'église-mère N.D. des Vertus par sa fille d'origine N.D. des Victoires". L'une des statues a été brisée lors d'un cambriolage de l'église.

LA GRUE

Dans notre précédent bulletin nous vous faisons part de la récupération d'une crue de fonderie datant du 15ème siècle. Elle est aujourd'hui rénovée et remontée.

Ceci n'a pas été sans mal, il a fallu l'insistance de la Société d'Histoire et l'appui de Monsieur le Maire pour que soit compris qu'un certain patrimoine devait être conservé.

Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de cette grue, le Bulletin Municipal de Juin 1986¹⁰ vous en donnait les éléments.

Il nous faut cependant remercier et féliciter les jeunes élèves de la S.E.S. Salomon qui ont avec leurs professeurs, mis tous leur savoir à la restauration de ce "Monument Historique : ils l'ont fait avec l'amour qui caractérise l'ouvrier amoureux de son métier.

Aujourd'hui, chacun peut être satisfait de donner à notre bonne vieille ville un des éléments de son passé qui à une époque a été négligé.

L'emplacement de cette crue, actuellement à l'entrée des Ateliers de la Ville¹¹, ne peut être que provisoire, en tout cas, notre Société d'Histoire insistera pour qu'elle soit exposée aux regards des Albertivillariens dans un lieu public : elle a proposé divers endroits mais cela n'empêche pas que des propositions plus judicieuses soient faites selon l'esprit de concertation qui doit régner dans notre ville.

¹⁰ Bulletin Municipal, comment le recevoir ? En s'adressant au service Information - 43 Avenue de 1e République.

¹¹ Rue Henri Barbusse.

Table des matières

IL Y A 100 ANS : 1886 A AUBERVILLIERS.....	3
I - LA POPULATION :	3
II - DES PHARMACIENS PRÈS DE LEURS SOUS :.....	3
III - UN POSTE DE POLICE (ONEREUX) AUX 4-CHEMINS :.....	3
IV - LE GRAND PROBLEME : L'ECOLE	4
V - LES RUES :	5
VI - LES TRANSPORTS :	5
VII - AUTRES EVENEMENTS :.....	6
NOTRE-DAME DES VERTUS D'AUBERVILLIERS	7
LA GRUE	11
TABLE DES MATIERES	12